



Approuvée : le 11 février 2014

Révisée (Comité LDC) : le 11 février 2014, le 6 février 2019

Modifiée : le 21 décembre 2018, le 6 février 2019, le 12 février 2024

Nature des devoirs (travaux à la maison)

1. Les devoirs

En règle générale, les devoirs devraient :

- renforcer les connaissances et les habiletés apprises à l'école;
- fournir aux élèves des occasions supplémentaires de s'exercer dans le but de consolider leur apprentissage;
- encourager le développement d'une discipline personnelle, de bonnes habitudes de travail et d'une attitude positive envers l'apprentissage.

- 1.1 Les devoirs donnés aux élèves sont adaptés à chaque niveau.
- 1.2 Les devoirs comprennent divers types d'activités qui conviennent à l'âge, au niveau de développement, au style d'apprentissage et aux besoins individuels des élèves.
- 1.3 Les devoirs qui sont conçus pour revoir des notions ou pour mettre en pratique de nouveaux apprentissages peuvent aussi devenir, dans le cadre de l'évaluation au service de l'apprentissage, des sources d'information qui permettent tant au personnel enseignant qu'aux élèves d'ajuster les stratégies pour améliorer l'apprentissage.
- 1.4 Les travaux d'évaluation n'incluent pas les devoirs ordinaires.



Approuvée : le 11 février 2014

Révisée (Comité LDC) : le 11 février 2014, le 6 février 2019

Modifiée : le 21 décembre 2018, le 6 février 2019, le 12 février 2024

2. Projets et travaux importants

Pour les projets et travaux plus importants, le personnel enseignant doit préciser les attentes, la date de remise du travail, les critères d'évaluation et un échéancier/plan de travail, qui doivent être communiqués aux parents ou tuteurs et aux élèves au moment où la tâche est donnée. Il est important de guider les élèves en effectuant des vérifications fréquentes de la progression des travaux en demandant régulièrement aux élèves de montrer ce qu'ils ont fait jusqu'à ce moment. (Cooper, D. 2011) Les élèves devraient avoir du temps de classe pour y travailler.

Travail en équipe : Dans ce cas, le travail de chaque élève doit être évalué séparément ; une note individuelle est assignée.

Il peut être nécessaire pour le personnel enseignant de coordonner les travaux afin d'éviter de surcharger les élèves, en particulier au cycle supérieur.

3. Communication avec les parents

Les enseignants doivent communiquer avec les parents ou tuteurs au début de l'année scolaire pour expliquer l'importance et la pertinence des devoirs et pour préciser leurs attentes vis-à-vis ces devoirs. L'enseignant doit, au cours de l'année et au besoin, communiquer avec les parents ou tuteurs pour discuter des réalisations de l'élève en ce qui concerne les travaux assignés et de tout autre point à améliorer. Le rôle du parent ou du tuteur devrait être d'épauler leur enfant dans le processus d'apprentissage. (Cooper, D. 2011)

4. Stratégies d'engagement et de vérification

L'enseignant doit utiliser diverses stratégies pour susciter l'engagement des élèves dans l'accomplissement des travaux assignés à la maison. Il est important d'expliquer à l'élève le but et l'importance du devoir et son lien avec le programme scolaire.



Approuvée : le 11 février 2014

Révisée (Comité LDC) : le 11 février 2014, le 6 février 2019

Modifiée : le 21 décembre 2018, le 6 février 2019, le 12 février 2024

4. Stratégies d'engagement et de vérification (suite)

Les attentes face à la remise des travaux doivent leur être communiquées clairement. Il est important d'assurer un suivi aux travaux assignés afin de renforcer leurs valeurs éducatives.

5. Devoirs lors des congés

Lors de vacances scolaires (Noël ou congé de mars), on doit éviter de donner des devoirs aux élèves. Des travaux d'envergure (p. ex., des projets d'études indépendantes) doivent être assignés suffisamment à l'avance.

6. Mesures disciplinaires

Un devoir ne doit pas servir de punition ni de mesure disciplinaire.

RÉFÉRENCES

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2010. *Faire croître le succès – Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*. Toronto, le Ministère.

Cooper, D. 2011. *Repenser l'évaluation – Stratégies et outils pour améliorer l'apprentissage*. Montréal, Québec : Groupe Modulo.

Cooper, D. 2011. *Repenser l'évaluation – Stratégies et outils pour améliorer l'apprentissage au secondaire*. Montréal, Québec: Groupe Modulo.